

## SYNTHÈSE COLLECTIF : CONSTITUTION D'UNE FÉDÉRATION MÉDIÉVALE

À l'issue des discussions ayant été abordées durant la semaine 14, par les membres du Collectif Médiéval, et du résultat du sondage, vous trouverez ci-après notre dixième synthèse de travail :

- Logo de la Fédération Française Médiévale :
  - Qui souhaite que nous adoptions le logo proposé par Canilhac ?
    - 15 voix favorables / 15 votants
  
- Assurance :
  - Une demande de projet de contrat-type médiéval est en cours de discussion entre Esclarmonde et un conseiller de la MAIF.
  
- Préambule des Statuts de la Fédération Médiévale :
  - Il a été mis en ligne un projet de préambule des Statuts de la Fédération Médiévale.
  
- Siège de la Fédération :
  - Une discussion est en cours sur le forum concernant la localisation du siège de la Fédération.

Pour conclure sur les discussions et sondage de cette dixième semaine de travail du Collectif Médiéval, il a été arrêté les points suivants :

Le logo de la Fédération Française Médiévale proposé par Canilhac, après modification (en post «Logo de la Fédération»), a été adopté conformément à la majorité des votes des membres du Collectif

Esclarmonde a été recontactée par la MAIF, le Mercredi 07 Avril : les contrats de la COMPAGNIE TRENCAVEL, de L'OST DE L'ARC DROIT et des FÉALS COMPAINGS sont établis sur les mêmes bases (A901 et M910), à quelques différences près, selon si «équitation» ou pas, sport ou pas. La discussion reste en cours avec le conseiller dans l'attente des autres contrats sociétaires MAIF, pour comparaison.

**RAPPEL : Il avait été demandé, par Esclarmonde, les coordonnées sociétaires (numéro de sociétaire et ville de la délégation) MAIF, aux membres du Collectif affiliés à cette assurance.**

Esclarmonde a rédigé un projet de préambule détaillé des Statuts de la Fédération Médiévale. Après quelques modifications suite aux remarques des membres du Collectif, un sondage va être mis en ligne pour adopter ou non ce préambule des Statuts.

Les membres du Collectif sont en discussion concernant la localisation du siège de la Fédération. Il semblerait que la ville retenue par la majorité des membres, ayant donné leur avis, soit Aigues-Mortes. Un sondage va être mis en ligne, afin de prendre une décision à ce sujet.

#### **RAPPEL 4 : URGENT**

Esclarmonde a mis en ligne un compte-rendu de la réunion du Collectif en date du 18 Mars 2010. Toutefois, les pouvoirs des membres suivants sont toujours en attente de réception :

- Manchega à *Grand Inqui*
- Capitaine Saumane à *Grand Inqui*.